

Le 27 août 2015

Communiqué de Presse

Pas de trêve estivale pour l'assurance-vie

Par Philippe Crevel, Directeur du Cercle de l'Épargne

L'assurance-vie continue de bénéficier d'un fort vent porteur. Ce placement profite sans nul doute de la baisse du taux de rendement du Livret A. En effet, au mois de juillet, la collecte nette a atteint 3,4 milliards d'euros soit 1,4 milliard d'euros de mieux que la moyenne des six premiers mois de l'année. Le mois de juillet est, en règle générale, assez favorable à l'assurance-vie. Les épargnants effectuent des versements avant de partir en vacances, versements également nourris des éventuelles primes de fin de premier semestre. Même en pleine tourmente en 2012 comme en 2013, le mois de juillet s'était traduit par une collecte positive.

En 2015, la collecte brute s'est ainsi élevée à 12,9 milliards d'euros contre 11,1 milliards d'euros au mois de juin. Au mois de juillet 2014, les cotisations avaient été supérieures (13,6 milliards d'euros). Les prestations ou rachats sont restés mesurés en s'élevant à 9,5 milliards d'euros soit le même montant qu'en 2014.

Les unités de compte n'ont pas été pénalisées par les soubresauts de la crise grecque. Les cotisations en UC ont atteint 2,5 milliards d'euros contre 2 milliards au mois de juin.

L'encours de l'assurance-vie dépasse désormais 1572 milliards d'euros à fin juillet 2015.

L'assurance-vie fait mieux que résister à la baisse des taux d'intérêt en jouant toujours sur la garantie de capital qu'elle offre avec les fonds en euros et les perspectives de rendement qu'ouvrent les unités de compte. Par ailleurs, le recul de l'investissement immobilier des ménages et le très faible rendement des produits de taux contribuent évidemment à la bonne santé de l'assurance-vie. D'ici la fin de l'année, ce produit devrait continuer à enregistrer une croissance correcte même si une amélioration est attendue pour l'investissement immobilier.

Contact presse :

Sarah Le Gouez

06 13 90 75 48

slegouez@cercledelepargne.fr